



Municipalité de Val-Racine
2991, chemin Saint-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
Téléphone : 819 657-4790
info@val-racine.com

Val-Racine, le 7 juillet 2026

OBJET : Rapport du Maire pour l'année 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À la suite des élections municipales tenues en novembre dernier, un nouveau conseil municipal est désormais en place. Le maire, M. Éric Morency, accompagné des conseillères Mme Karrie Parent, Mme Geneviève Beaulieu, Mme Véronique Morin et Mme Nancy Goyette, ainsi que des conseillers M. Serge Delonchamps et M. Sylvain Bergeron, assument avec sérieux et engagement les responsabilités qui leur sont confiées. Ensemble, ils veillent à assurer une saine gestion des finances publiques et une prise de décision rigoureuse, toujours dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté.

Le conseil tient également à souligner le travail accompli par les membres du conseil précédent. Leur implication et les efforts déployés au cours de leur mandat ont contribué au développement et à la stabilité de notre municipalité. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur engagement envers la communauté.

C'est avec plaisir que je vous présente un résumé de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2025 ainsi que les principales priorités pour l'année 2026.

Votre conseil municipal poursuit son travail avec rigueur afin d'assurer la qualité des services offerts à la population tout en maintenant une gestion responsable des fonds publics.

La municipalité en quelques chiffres

Population	191 citoyens
Richesse foncière uniformisé (RFU)	83 467 400 \$
Budget municipal	1 801 645 \$
Endettement total net à long terme	1 495 648 \$
Excédant accumulé municipal	399 787 \$
Le total des quotes-parts pour les services de la MRC	75 299 \$
Kilomètres de routes	40,78 km
Nombre de permis émis	63
Nombre de séances du conseil	15
Nombre d'employés à temps complet	4
Nombre d'employés à temps partiel ou saisonnier	3

Les réalisations en 2025

Au cours de la dernière année, plusieurs actions ont été réalisées afin d'améliorer notre milieu de vie :

- Réfection de la structure et du pavage du chemin de la Forêt Enchantée;
- Ajout d'un sentier « Bain Nature » nommé la bibliothèque des 5 éléments;
- Ajout de module de jeux dans notre parc municipal;
- Amélioration et entretien de nos infrastructures et équipements;
- Soutien aux organismes et aux activités communautaires;
- Participation aux projets régionaux de la MRC;

Je tiens à remercier les employés municipaux, les bénévoles et les citoyens qui contribuent au dynamisme de notre communauté.

Nos finances en bref

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, voici le rapport sur les états financiers 2025 de la Municipalité de Val-Racine. De plus, le rapport financier 2025, daté du 7 avril 2026 par les vérificateurs externes de la Municipalité, indique que les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Revenus municipaux

Taxes foncières :	538 276 \$
Transferts :	811 014 \$
Compensation tenant lieu de taxes	47 792 \$
Services rendus	130 116 \$
Autres revenus	85 999 \$
Total des revenus	1 613 197 \$

Charges municipales

Administration générale :	313 833 \$
Voirie et transport :	690 164 \$
Sécurité publique :	83 614 \$
Hygiène du milieu :	50 440 \$
Loisirs et culture	95 413 \$
Aménagement, urbanisme et développement	29 923 \$
Frais de financement	30 051 \$
Total des charges	1 293 438 \$

Excédent de l'exercice	319 759 \$
Revenus d'investissement	(605 292) \$
Affectations	54 354 \$
Amortissement	269 680 \$
Remboursement de la dette	(25 900) \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	12 601 \$

Résultat de l'exercice

La municipalité a terminé l'année avec un surplus de 12 601 \$.

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme de la municipalité s'élevait à 1 495 648 \$ dont 844 906\$ relatifs aux projets éoliens de la MRC du Granit.

La municipalité est en très bonne santé financière avec un excédent accumulé lui permettant de réagir lors de situation imprévue.

Rémunération des élus municipaux

Élu	Fonction	Rémunération	Allocation	Total
Pierre Brosseau	Maire Mandat terminé en octobre 2025	5 862,50 \$	2 931,40 \$	8 793,90 \$
Eric Morency	Conseiller, Maire	3 203,06 \$	1 595,48 \$	4 798,54 \$
Geneviève Beaulieu	Conseillère	2 358,84 \$	1 172,64 \$	3 531,48 \$
Sylvain Bergeron	Conseiller	2 358,84 \$	1 172,64 \$	3 531,48 \$
Serge Delonchamps	Conseiller	2 358,84 \$	1 172,64 \$	3 531,48 \$
Nancy Goyette	Conseillère	393,32 \$	195,44 \$	588,76 \$
Véronique Morin	Conseillère	393,14 \$	195,44 \$	588,58 \$
Karrie Parent	Conseillère	393,14 \$	195,44 \$	588,58 \$
Doris Rousseau	Conseiller Mandat terminé en septembre 2025	1 769,13 \$	909,48 \$	2 678,61 \$
Frédérique Vachon	Conseillère Mandat terminé en octobre 2025	1 965,70 \$	977,20 \$	2 942,90 \$

Dans un souci de transparence, la municipalité rend publique la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour l'année 2025. La rémunération des élus est établie par règlement municipal adopté en séance publique.

Organisme	Élu concerné	Rôle	Montant reçu
MRC du Granit	Pierre Brosseau	Représentant de Val-Racine au conseil des Maires de la MRC	2 255,50 \$
MRC du Granit	Eric Morency	Représentant de Val-Racine au conseil des Maires de la MRC	720,50 \$
Énergie du Granit (EDG)	Eric Morency	Président du Conseil d'administration	202,97 \$
Énergie renouvelable du Granit (ERG)	Eric Morency	Administrateur	202,97 \$

Priorités pour l'année 2026

Nos principales priorités seront :

- Construction d'un bâtiment d'entreposage avec un bloc sanitaire;
- L'ajout d'un système de traitement d'eau pour les bâtiments municipaux;
- Poursuivre l'entretien de nos infrastructures;
- Soutenir le développement de notre communauté;
- Maintenir une gestion rigoureuse des finances municipales;
- Continuer d'offrir des services de qualité à la population;
- Adopter un plan stratégique pour orienter le développement futur de notre municipalité.

Défis et enjeux

Comme plusieurs municipalités rurales, nous devons composer avec certains défis :

- Le maintien de nos infrastructures;
- Les coûts croissants des services municipaux;
- Le développement et l'attractivité de notre territoire;
- Le recrutement et la rétention de personnel et de bénévoles.

Le conseil municipal demeure attentif à ces enjeux afin de prendre des décisions responsables et durables.

Au nom de votre conseil municipal, je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers notre municipalité.



Eric Morency, maire de Val-Racine